

Opinion | Les Etats-Unis et la TVA : je t'aime, moi non plus

En critiquant la TVA européenne, Donald Trump s'inscrit dans une longue tradition d'incompréhension américaine de ce système et de ses bénéfices. La TVA est avant tout un outil d'efficacité fiscale, défendent Denys Brunel, Louis Giscard d'Estaing et Cyprien Goux.

Donald Trump n'est plus à une occasion près de critiquer le Vieux Continent. Nouvelle cible : la TVA européenne et ses présumés méfaits. Cette position témoigne surtout d'une méconnaissance, feinte ou réelle, de son fonctionnement. Instaurée en 1954 par Maurice Lauré et généralisée par Valéry Giscard d'Estaing en 1965, la TVA s'est imposée comme pierre angulaire des systèmes fiscaux européens dès les années 1960 avant d'être adoptée par la quasi-totalité des pays du monde. Récemment, c'est le Brésil qui en a fait le choix. Néanmoins, cette innovation majeure reste décriée aux Etats-Unis.

La tentative de Nixon

Ces derniers ont mis en place une « sales tax » perçue au stade de la vente au consommateur final et non tout au long du processus production-vente comme la TVA.

Autre différence fondamentale : alors que la TVA repose sur une législation nationale, la « sales tax » est déterminée par les Etats fédérés et parfois même par les collectivités locales. En vertu du dixième amendement de la Constitution, la compétence fiscale revient aux Etats, limitant la marge de manoeuvre du gouvernement fédéral. Pourtant, dans les années 1970, Richard Nixon avait envisagé l'introduction d'une TVA comme levier de financement pour le budget fédéral. Mais la résistance des Etats et la complexité de la coexistence avec la « sales tax » et les très nombreuses taxes en cascade, qui ne sont pas récupérables, ont rapidement freiné cette ambition. Depuis, plusieurs présidents et parlementaires ont proposé des réformes inspirées du modèle européen, sans jamais parvenir à un consensus politique suffisant.

Lire aussi :

Taxes douanières : Trump saborde les fondements historiques du commerce mondial

<https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/taxes-douanieres-trump-saborde-les-fondements-historiques-du-commerce-mondial-2148178>

La TVA, dans le cadre d'un Etat fédéral, suppose une unification à laquelle rechignent les Etats fédérés désireux de conserver leur autonomie fiscale. Cependant, de grands Etats fédéraux tels que l'Inde et le Brésil n'ont pas hésité à se lancer dans l'adoption de la TVA tant ses avantages sont évidents : incitation à l'investissement, neutralité par rapport au circuit économique, facilité de contrôle.

Simplification fiscale

Les critiques régulières émises par Washington sur la TVA européenne révèlent une confusion persistante sur son fonctionnement. Ces critiques américaines sont surtout le reflet des limites de leur modèle fiscal. Loin d'être un instrument protectionniste, la TVA reste avant tout un outil d'efficacité et de simplification fiscale pour les Etats qui l'ont mise en place, y compris les plus grands Etats du monde : Chine, Russie, Inde.

« La critique américaine de la TVA est surtout le reflet des limites de leur modèle fiscal. »

Les désavantages signalés par les Etats-Unis tiennent à la difficulté en présence de taxes en cascade à les éliminer lors du passage à la frontière d'un produit exporté. Les produits importés en Europe en provenance des Etats-Unis arrivent au taux zéro avant d'être frappés de la TVA en vigueur dans le pays de destination, comme le produit similaire fabriqué sur place. Il n'y a donc pas de barrière anticoncurrentielle. C'est donc à tort que la Maison Blanche classe la TVA en barrière non tarifaire.

Denys Brunel est l'auteur du livre « La TVA, invention française, révolution mondiale, l'aventure de Maurice Lauré » (Eyrolles, 2012), préfacé par Valéry Giscard d'Estaing, et coauteur de « La TVA, son histoire, ses crises » (à paraître début mars).

Louis Giscard d'Estaing est ancien vice-président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale et ancien président du Groupe d'amitié France-Etats-Unis (2007-2012), président de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing.

Cyprien Goux est normalien ENS Paris-Saclay et coauteur de « La TVA, son histoire, ses crises » (à paraître début mars).

par Denys Brunel, Louis Giscard D'estaing Et Cyprien Goux

